



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Révision annoncée du code de pratiques pour les renards d'élevage

(Moncton) Le 23 novembre 2010 – La Canada Fox Breeders' Association (CFBA) a le plaisir d'annoncer que le code de pratiques applicable aux soins et à la manipulation des renards d'élevage sera révisé selon le processus d'élaboration des codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Le Comité d'élaboration du Code de pratiques pour les renards d'élevage suivra le processus du CNSAE. Ce processus repose en grande partie sur l'apport d'un comité scientifique, chargé d'examiner les études portant sur les aspects prioritaires du bien-être des renards d'élevage et d'en faire la synthèse. Le rapport de synthèse contiendra l'information scientifique nécessaire au Comité d'élaboration du code.

Mike Bollert, éleveur de renards et président du Comité d'élaboration du code, explique que « les éleveurs de renards ont le soin de leurs animaux à cœur. Le processus de révision du code permet à l'industrie, au gouvernement et aux chercheurs d'élaborer ensemble des normes qui aideront les éleveurs à prendre des décisions au nom de leurs animaux. » La famille de M. Bollert pratique l'élevage des renards depuis 1924. Lui-même était le président du comité qui a créé le premier Code de pratiques pour les renards d'élevage en 1989.

Les codes de pratiques sont des lignes directrices nationales pour les soins et la manipulation des différentes espèces d'animaux d'élevage. Ils favorisent des pratiques de gestion et de bien-être rationnelles en présentant des recommandations et des exigences à l'égard des pratiques d'élevage, dont le logement, la prise en charge, le transport et la transformation des animaux. Ils sont à la base des programmes d'évaluation des soins aux animaux d'élevage, et certaines provinces canadiennes les citent dans leurs lois sur la protection des animaux.

Les codes de pratiques sont préparés avec l'apport et le soutien d'experts scientifiques et avec l'accord unanime des divers groupes impliqués ou intéressés par le soin et la protection des animaux d'élevage. Shelagh MacDonald, directrice des programmes de la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA) déclare : « La Fédération reconnaît l'importance des codes de pratiques dans le secteur de l'élevage. L'approche concertée et scientifique décrite dans le nouveau processus d'élaboration des codes du CNSAE est un grand pas en avant, et la Fédération est heureuse d'avoir un représentant qui participera à ce processus de promotion du bien-être animal. » C'est Don Mitton, de la Canadian Association for Humane Trapping, qui représentera la Fédération au Comité d'élaboration du code pour les renards d'élevage.

Nadine Meade a été engagée comme secrétaire à l'élaboration du code; elle facilitera le travail du Comité d'élaboration du Code de pratiques pour les renards d'élevage. Elle est titulaire d'une maîtrise en sciences animales. Son expérience professionnelle inclut l'animation de débats interactifs avec des groupes divers, y compris des séances de concertation et de planification stratégique, et la collaboration avec des conseils et des groupes de l'industrie pour élaborer des solutions aux enjeux sectoriels.

« Les codes constituent notre entente nationale sur les besoins et les pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux », affirme Edouard Asnong, président du CNSAE. Il souligne que des soins responsables au bétail sont importants pour tous, tant pour les animaux que pour les producteurs et les consommateurs.

Le code révisé pour les renards d'élevage devrait paraître en 2012. Pour plus de détails au sujet des codes de pratiques et du processus d'élaboration des codes du CNSAE, visitez le site www.nfacc.ca.

Le CNSAE

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada.

Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet.

La CFBA

Les objectifs de la CFBA sont d'améliorer, de promouvoir et de protéger l'industrie du renard d'élevage au Canada et d'en améliorer la viabilité économique.

Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage. Ce projet est financé par le Fonds Agri-flexibilité d'AAC, un programme du Plan d'action économique (PAE) du Canada. Le PAE met l'accent sur le renforcement de l'économie et s'efforce d'assurer l'avenir économique du pays. Pour plus de détails au sujet du Fonds Agri-flexibilité et du Plan d'action économique du Canada, visitez les sites www.agr.gc.ca/agriflexibilite et www.plandaction.gc.ca.

- 30 -

For more information contact:

M^{me} Jackie Wepruk
Directrice générale et coordonnatrice de projets
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Tél. : (403) 783-4066
nfacc@xplornet.com
www.nfacc.ca

M. Mike Bollert
Canada Fox Breeders' Association
Tél. : (519) 427-6926
mbollert@xplornet.com

M. Ed Empringham, D.M.V
Gestionnaire de projet
Coalition canadienne pour la santé des animaux
Tél. : (519) 537-7999
ed.empringham@sympatico.ca
www.animalhealth.ca